

LE CANADA

Ottawa, 1er Octobre 1883

MANDEMENT DE MGR L'ÉVÊQUE D'OTTAWA

Pour publier les prières prescrites par S. S. le Pape Léon XIII

JOSEPH THOMAS DUHAMEL

Par la Miséricorde de Dieu et la Grâce du Saint Siège Apostolique, Evêque d'Ottawa, Assistant au Trône Pontifical, etc.

Au Clergé, aux Communautés Religieuses et aux Fidèles du Diocèse d'Ottawa, salut et bénédiction en Notre-Seigneur.

Nos Très Chers Frères,

L'Eglise une, sainte, catholique, apostolique et romaine est, vous ne l'ignorez pas, journellement exposée à de graves épreuves: la piété chrétienne, la moralité publique, la foi elle-même, qui est le bien suprême et le principe de toutes les autres vertus, tout cela est chaque jour menacé des plus grands périls.

C'est une chose des plus douloureuses et des plus lamentables de voir tant d'âmes, rachetées par le sang de Jésus-Christ, arrachées au salut par le tourbillon d'un siècle égaré, et précipitées dans l'abîme et dans une mort éternelle.

Toutefois, plus les calamités dont l'Eglise souffre sont grandes plus le Vicaire de Jésus-Christ se sent pressé de veiller avec soin à sa garde et à son intégrité; plus les âmes sont exposées à se perdre plus sa charité et son zèle s'enflamment. Aussi, l'héroïque Léon XIII s'efforce-t-il par tous les moyens de défendre les droits de l'épouse du Christ, de prévoir et de repousser les dangers qui la menacent et qui l'assailent.

Mais comme toutes les victoires de l'Eglise ont été remportées par les secours que Dieu lui-même a fait arriver en temps opportun, et par la force de son bras tout puissant, notre bien aimé Pontife ne se contente pas d'appeler dans les rangs de l'armée de Dieu, tous les hommes de bonne volonté qui, sur le trône, à la tête des gouvernements ou simples sujets, comprennent que l'Eglise seule à la solution des difficultés qui enlacent les sociétés modernes, mais il met sa plus grande diligence à implorer l'assistance des secours divins avec l'aide desquels ses labours et ses soins peuvent arriver à un heureux résultat. A cette fin, le Pape estime que rien ne saurait être plus efficace et plus sûr que de se rendre favorable la sublime Mère de Dieu, la Vierge Marie.

Ce fut toujours, nous rappelons-le, le soin principal et solennel des catholiques de se réfugier sous l'égide de Marie dans les temps troublés et dans les circonstances périlleuses. L'Eglise catholique à toujours mis, et avec raison, toute son expérience et sa confiance en la Mère de Dieu qui jouit d'une faveur tout à fait extraordinaire auprès de son divin Fils. Cette piété s'est manifestée tout particulièrement quand la violence des erreurs répandues, ou une corruption intolérable des mœurs, ou les attaques d'adversaires puissants ont semblé mettre en péril l'Eglise militante.

C'est pourquoi à l'approche des solennels anniversaires qui rappellent les bienfaits nombreux et considérables qu'a valu au peuple chrétien la dévotion au Saint Rosaire, Léon XIII veut que cette année cette dévotion soit l'objet d'une attention toute particulière dans le monde catholique en l'honneur de la Vierge Souveraine, afin que par son intercession il obtienne du divin Fils de Marie un heureux adoucissement et un terme à ses maux, et le retour des âmes égarées à la vérité et à la vertu.

Il constate que de nos jours nous avons autant besoin du secours divin qu'à l'époque où le grand Dominique leva l'étendard du Rosaire de Marie à l'effet de guérir les maux de son époque; il rappelle les victoires insignes obtenues par la récitation du Saint Rosaire. D'où il conclut que si nous employons ce même moyen, nous pourrions

voir disparaître les calamités dont souffre notre époque. Dans ce but le Souverain Pontife engage vivement tous les chrétiens à réciter le Rosaire tant en public qu'en famille et à ne pas cesser ce saint exercice. Il exprime le désir que, spécialement cette année, le mois d'octobre soit entièrement consacré à la Sainte Reine du Rosaire. Voici maintenant ce qu'il prescrit:

1o Que dans tout le monde catholique, cette année, on célèbre solennellement et par des offices spéciaux et splendides, la fête du Saint-Rosaire.

2o Qu'à partir du premier jour du mois d'octobre jusqu'au deuxième de novembre, dans toutes les églises où s'exerce la charge d'âme et même dans les autres églises ou chapelles dédiées à la Sainte Vierge on dise au moins cinq dizaines du Rosaire, c'est à dire le chapelet, en y ajoutant les litanies de la Sainte Vierge.

3o Que, en même temps que seront récitées ces prières, le saint sacrifice de la messe soit célébré ou la bénédiction du Très Saint Sacrement soit donnée. Ensuite le Pape approuve que des processions solennelles soient faites.

Pour engager les fidèles à faire ces prières et à assister aux offices, le Vicaire de Jésus-Christ daigne ouvrir le trésor de l'Eglise et accorder les indulgences suivantes:

1o A tous ceux qui, du 1er octobre au 2 novembre auront assisté à l'exercice de la récitation publique du Rosaire avec les Litanies, et auront prié selon son intention, une indulgence de sept ans et de sept quarantaines à gagner chaque fois. La même indulgence est accordée à ceux qui, empêchés par une cause légitime de concourir à ces prières publiques, les auront faites dans leur particulier dans la même intention.

2o A tous ceux qui, pendant le temps désigné soit publiquement dans les temples sacrés, soit dans leurs maisons (par suite d'excuses légitimes) auront au moins dix fois pratiqué ces pieux exercices, et qui après s'être confessés, se seront approchés de la sainte table.

3o A tous ceux qui, le jour de la fête du Saint Rosaire ou l'un des huit jours suivants, après avoir également épuré leur âme par une salutaire confession, auront récité la sainte communion et auront dans quelque église ou chapelle, prié Dieu et la Sainte Mère pour les nécessités de l'Eglise selon son intention, une indulgence plénière. Pour mieux vous communiquer la pensée du Souverain Pontife nous vous avons réitéré presque mot à mot, une grande partie de la Lettre Encyclique que Léon XIII vient d'adresser (1er septembre) aux évêques du monde entier pour les engager à demander en son nom, aux fidèles confiés à leurs soins, de passer le mois d'octobre à prier Dieu par l'entremise de Marie, pour obtenir la cessation des maux dont souffre l'Eglise. Nous avons l'espoir, N. T. C. F., que personne d'entre vous va refuser de prier, de se confesser et de communier à l'intention du Grand Pape qui, à plusieurs reprises, a témoigné de sa bienveillance particulière non seulement pour le diocèse d'Ottawa en général, mais aussi pour ses communautés religieuses, son clergé, son collège et ses professeurs, et même pour celui qui, malgré son indignité, a la charge de vos âmes. A ces causes, le Saint Nom de Dieu invoqué, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit:

1o. Le désir et l'ordre du Pape quant aux prières à réciter, aux confessions et aux communions à faire pendant le mois d'octobre prochain, sont promulgués

2o. A partir du 1er octobre jusqu'au 2 novembre dans toutes les églises et chapelles où se célèbre le saint sacrifice, chaque matin après la messe ou le soir à une heure convenable, le prêtre desservant, ou tout autre nommé par lui, récitera à haute et intelligible voix au moins cinq dizaines du Rosaire et les Litanies de la Sainte Vierge.

3o. Les prêtres desservants devront faire ces prières le matin ou le soir selon qu'ils espéreront avoir une assistance plus grande après la messe ou dans la dernière partie du jour.

4o. Le Saint Sacrement sera ex-

posé avant la récitation de ces prières qui seront suivies du Salut solennel et de la bénédiction avec la Sainte Hostie exposée dans l'ostensoir.

5o. Des processions en l'honneur de la Sainte Vierge seront faites dans toutes les églises paroissiales le jour de la fête du Saint Rosaire. Nous permettons ces processions en dehors de l'Eglise, là où elles pourraient se faire sans inconvénients.

6o. La fête du Saint Rosaire sera célébrée avec la plus grande pompe possible.

Sera notre présent Mandement lu et publié au prône de toutes les églises et chapelles paroissiales, et en chapitre dans les communautés religieuses, dimanche prochain.

Donné à Ottawa, en notre palais épiscopal, sous notre seing, le sceau du diocèse et le contre-seing de Notre Secrétaire, ce vingt-quatrième jour de septembre mil huit cent quatre vingt-trois, en la fête de Notre-Dame de la Merci.

† J. THOMAS, Ev. d'Ottawa.

Par Mandement,

J. SLOANE, Ptre., Secrétaire.

COURRIER DU JOUR

L'honorable M. Miller, membre du gouvernement du Manitoba, a été élu, vendredi, dans le comté de Varennes, par 300 voix de majorité, sur son adversaire, M. Gillespie.

C'est le Canada qui, de toutes les grandes nations du globe, a la dette la moins élevée, comme on peut voir par le tableau suivant:

Dette	Par tête.
Espagne.....\$2,500,665,000	\$153
France..... 4,800,550,000	128
Angleterre... 3,815,229,000	108
Italie..... 2,232,512,000	78
Autriche... 2,420,000,000	64
Etats-Unis... 1,918,312,000	48
Canada..... 153,661,000	34

Le Free Press est d'une insigne mauvaise foi ou d'une négligence impardonnable dans la correction des épreuves de ce que l'on peut appeler ses articles de rédaction. Dans un de ces articles, par exemple, il affirme que la dime payée par les habitants des paroisses de la province de Québec, est le sixième minot de grain récolté au lieu du vingt-sixième. Dans un autre cas, il annonce que l'honorable M. Miller est élu par 30 voix de majorité tandis que c'est 300; et c'est ainsi qu'à l'aide de supercheries que le Free Press peut mettre sur ce compte du typographe, mais qu'il se garde bien de corriger, que le journal jette dans l'esprit de ses lecteurs, qui ne connaissent pas mieux, la croyance que l'Eglise catholique perçoit de la part des fidèles une dime écrasante.

Les rapports de l'élection d'Algoma ne sont pas encore complets, mais par ce qui nous est parvenu jusqu'à présent il est tout probable que M. Lyons, le candidat grit, sera élu par un peu plus d'une centaine de voix. Ce résultat, bien qu'il ne soit pas l'expression vraie du sentiment de la majorité des électeurs n'a pas lieu cependant de surprendre ceux qui ont suivi de près nom du gouvernement Mowatt dans Algoma.

Ce gouvernement, indigne de la confiance du peuple, a rempli à la lettre le programme qu'il s'était tracé au commencement de la campagne: Corrompre les électeurs; intimider ceux qu'ils ne pourraient pas corrompre, et enfin enlever les moyens de voter à ceux qui ne voudraient ne se laisser corrompre, ni se laisser intimider. Et c'est ce

qui a été fait; nos lecteurs ont pu le voir par les rapports que nous avons donnés tous les jours des faits et gestes des grits à Algoma. Au moins trois cents électeurs ont été privés de leur droit de vote.

NOTES RELIGIEUSES

Hier, à la Basilique et dans les autres églises du diocèse d'Ottawa, a été lu un mandement de Monseigneur Duhamel promulguant le désir et l'ordre exprimés par le Souverain Pontife dans sa lettre encyclique du 1er septembre. Dans cette lettre le Saint-Père rappelle que le soin principal et solennel des catholiques a toujours été de se réfugier sous l'égide de Marie dans les temps troublés et dans les circonstances périlleuses. L'Eglise catholique a toujours mis, et avec raison, toute son espérance et sa confiance en la Mère de Dieu qui jouit d'une faveur tout à fait extraordinaire auprès de son divin Fils. Cette piété s'est manifestée tout particulièrement quand la violence des erreurs répandues ou une corruption intolérable des mœurs, ou les attaques d'adversaires puissants ont semblé mettre en péril l'Eglise militante.

C'est pourquoi, ajoute le mandement de Monseigneur d'Ottawa, à l'approche des solennels anniversaires qui rappellent les bienfaits nombreux et considérables qu'a valu au peuple chrétien la dévotion au Saint Rosaire, Léon XIII veut que, cette année, cette dévotion soit l'objet d'une attention toute particulière dans le monde catholique en l'honneur de la Vierge Souveraine, afin que par son intercession il obtienne du divin Fils de Marie un heureux adoucissement et un terme à ses maux, et le retour des âmes égarées, à la vérité et à la vertu.

Pour se conformer aux désirs de Sa Sainteté, ces exercices ont été commencés solennellement, hier soir à 7 heures, dans la Basilique d'Ottawa et se continueront tous les jours pendant le mois d'Octobre à la même heure.

Monseigneur d'Ottawa a fait lui-même, hier soir, l'instruction en français et en anglais, et a donné la bénédiction du Saint Sacrement.

Dimanche prochain, jour de la fête du Rosaire, il y aura messe pontificale, et le soir procession du clergé dans l'Eglise, et probablement grande illumination de l'autel.

Pour engager les fidèles à faire ces prières et à assister aux offices, le Saint Père daigne ouvrir le trésor de l'Eglise et accorde de nombreuses indulgences, et à ceux qui, en outre, se conformeront aux conditions ordinaires de la confession et de la communion, et prieront pour les nécessités de l'Eglise, une indulgence plénière.

Hier après midi, à 5 heures, un grand nombre de voyageurs répondaient à l'appel qui leur avait été fait du haut de la chaire et assis taient, dans le subséquent de l'Eglise, à l'instruction qui a été donnée par M. le Grand Vicaire Routhier.

Aujourd'hui commence la visite de la paroisse par M. l'abbé Campeau et M. l'abbé Sloane.

M. l'abbé Campeau visite aujourd'hui les rues George, York et Clarence, visitera, mercredi, la rue Murray, et vendredi, la rue St-Patrice.

M. l'abbé Sloane visitera, mercredi, la rue George et York, et vendredrèj les rues Clarence, Murray et St Patrick.

Messieurs—Vos Amers de houblon m'ont été d'une grande valeur. Je souffrais d'une fièvre typhoïde depuis plus d'un mois, et je n'ai obtenu du soulagement que lorsque j'ai essayé vos Amers de houblon. Je les recommande cordialement à ceux qui souffrent de la débilité ou qui n'ont pas bonne santé.

J. C. STOEFTZEL, 683 rue Fulton, Chicago, Ill.

CHAPITRE II. ou obtient un produit d'une telle puissance curative et tellement varié dans ses opérations qu'il n'y a pas de maladie ni d'indispositions qui puissent leur résister, avec cela qu'il peut être employé sans danger par la femme la plus délicate, le plus faible invalide ou le plus petit enfant.

Des patients Flottant entre la mort et la vie. Depuis des années, et abandonnés par les docteurs qui soignaient spécialement la maladie de Bright et autres maux des reins, du foie, de poitrine, ont été guéris: Des femmes rendues presque folles! Par la névralgie, la névrose, perte de sommeil et diverses autres maladies particulières aux femmes. Des personnes accablées par le Rhumatisme: Inflammatoire et chronique, ou souffrant du scorbut! De l'érysipèle! Fluxions rhumatismales, impureté du sang, dyspepsie, indigestion, en un mot de toutes les maladies auxquelles est sujette notre frêle nature. Ont été guéris par les Amers de Houblon; on peut en avoir la preuve dans toutes les parties du monde connu.

TEMOIGNAGE CONVAINCANT

Je me suis remis l'épave à la suite d'une chute, le 5 octobre 1871. Les docteurs furent appelés mais ne purent remettre mon bras à son état naturel. Après 121 jours de souffrance et de soins, j'allai à Boston, et à l'hôpital où je me reposai, le médecin réussit à me remettre le bras en position, mais les nerfs étaient tellement contractés que je ne pouvais plus que plier mon bras à l'angle droit. Les nerfs ne cessèrent d'être en flammes, j'ai éprouvé tous les remèdes ordinaires de l'huile et du vinaigre, du Brandy et de l'arnica, mais sans aucun effet marqué. Nous avions une petite quantité de votre amara et l'ai mis à l'épreuve. C'est le remède qui a donné les meilleurs résultats. Je ne l'ai trouvé que dans une pharmacie et en petite quantité, et ayant demandé aux pharmaciens pourquoi ils ne gardaient plus ce remède, ils m'ont répondu: "vous ne saviez pas que ce remède avait tant de valeur". Ils ont été tellement satisfaits de mon témoignage que depuis ils m'ont acheté et en ont vendu des quantités. Mais comme je ne pouvais aller, vu que l'on parlait déjà de ma visite sous l'influence de l'Ether pour opérer sur mon bras et détendre les nerfs, j'ai préféré vous écrire immédiatement pour vous demander de m'envoyer six bouteilles, mais avant que la seconde fut épuisée, les nerfs étaient détendus et je pouvais me servir de mon bras avec facilité et sans douleur. Permettez moi de vous dire que nous nous servons habituellement de votre amara à l'intention d'un bon remède pour les brûlures, scorbutiques, entorses, maux de reins et en général pour toutes les maladies externes et cela avec de meilleurs résultats qu'aucun remède ne peut donner. Mon médecin donne son entière approbation à ce remède. Votre tout dévoué, Rev. D. GEORGE, Pembroke, N. H.

Ayant souffert de Rhumatisme pendant longtemps, on m'a conseillé de faire l'usage de votre Amara et vraiment d'habitude la première application m'a donné un soulagement immédiat, et maintenant je suis capable d'agir à mes affaires, grâce à votre remède si merveilleux. Je suis votre tout dévoué, W. B. DICKSON, 215 rue St. Constant, Montréal. En vente chez M. J. Gagnier, rue Sussex, Ottawa.

Nouvel Etablissement

LUNDI, 24 SEPT.,

J'ouvrirai un

Magasin de Tabac

— AU —

No. 457 Rue SUSSEX.

Une visite est respectueusement sollicitée.

A. LALONDE.

L'hon mort, à de 74 an
Le Sa du révé mand, c des Jésu
Nou la lectu de Mons publiou
L'hon le juge prême, sont par
M. Hé travail le sir exposé Montré
Les é sont en prédica révère et Beru
Le ro née d'am de l'ha il a été combra tion est accepté régimé
M. P samedi rement nomme plus an che à l par dr être élu bliques faiver
Une l vait de légraph James ment c breux us tale richness Winds M. G en Eur l'intéré credi sentait beau-f recevait ç ne l immédé ant pas gèrent voir e bras. M. C et âgé trois a Le p import fut la c en 184 ayant contra ment, fornie à quoi De re constr et il a rière mort. C'es grand Laure le no mur d lemen sieurs dre im Ottu homm ens le et les meill deux M. O Rideau de M. et mom Les win train nada